2007-03846/

Culture, Communications et Condition féminine
Québec

Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

POLITIQUE QUÉBÉCOISE DU CINÉMA ET DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE

LA MINISTRE DIANE LEMIEUX ALLOUE 600 000 $ POUR L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATÉGIE EN FAVEUR DE L'EXPORTATION

Québec, le 11 mars 2003 – Devant les principaux représentants de l'industrie réunis pour le lancement public de la Politique québécoise du cinéma et de la production audiovisuelle, la ministre d'État à la Culture et aux Communications, Mme Diane Lemieux, a annoncé ce soir qu'elle injectera 600 000 $ pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale d'intervention en faveur de l'exportation de l'audiovisuel. Cette stratégie, qui sera élaborée par la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et le Ministère, en concertation avec les différents représentants du milieu, vise le développement de nouveaux marchés pour les productions cinématographiques et télévisuelles québécoises.

« Étant donné la taille du marché national, les limites du financement public et les coûts importants associés à la production de films et d'émissions de télévision, l'exportation des œuvres québécoises représente une nécessité économique et une occasion de faire reconnaître l'expertise et le talent de nos créateurs, de nos créatrices et de notre industrie », a déclaré la Ministre.

La mise en œuvre de cette stratégie permettra notamment au Québec d'intensifier et d'élargir les ententes de réciprocité signées par la SODEC en matière de distribution, d'accompagner davantage les entreprises dans leurs efforts pour développer de nouveaux marchés et de soutenir leur représentation dans les événements internationaux. La possibilité de tenir à Montréal, sur une base régulière, un événement destiné aux acheteurs étrangers sera aussi évaluée.

Renforcer la promotion du Québec comme lieu de tournage

Le gouvernement du Québec appuiera également l'industrie cinématographique et télévisuelle par la mise en œuvre d'une stratégie nationale de promotion du Québec comme lieu de tournage. Cette mesure permettra de donner une image forte et concertée du Québec comme centre de production pour la réalisation de tournages étrangers, assurera une présence significative et continue des entreprises de services du Québec sur les marchés internationaux et améliorera, en collaboration avec les divers partenaires, les conditions d'accueil des productions étrangères.La mise en œuvre de la Politique du cinéma et de la production audiovisuelle permettra également de mieux appuyer le développement de l'industrie québécoise du doublage. Le crédit d'impôt remboursable (CIR) sur la production cinématographique et télévisuelle sera en effet modifié, de façon à ce que soit ajoutée aux règles d'admissibilité l'obligation de faire doubler, par une entreprise établie au Québec, une production réalisée dans une autre langue que

le français lorsque cette production est exploitée en version française au Québec et qu'elle bénéficie du CIR.

Une stratégie nationale d'intervention en matière de contenus numériques interactifs sera également élaborée pour planifier adéquatement les interventions gouvernementales dans ce domaine et proposer des cibles à court et moyen termes. Cette mesure favorisera une meilleure concertation entre tous les partenaires associés à ce secteur et aidera le Québec à maintenir sa position dans le marché mondial des contenus numériques et interactifs.

La formation de la main-d'œuvre sera améliorée

Le gouvernement du Québec mettra en place trois mesures pour améliorer la formation de la main-d'œuvre : la réalisation d'une étude sur les besoins de formation, la création d'un organisme collecteur pour la formation, et l'augmentation des activités de formation en doublage au Conservatoire d'art dramatique de Montréal.

« Les modes de production connaissent des transformations en profondeur avec l'implantation de nouvelles technologies numériques. Ces changements surviennent au moment où le Québec veut donner un nouveau souffle à sa production nationale, tout en accroissant ses efforts pour attirer les tournages étrangers. Aussi, plus que jamais, nous avons un urgent besoin de main-d'œuvre qualifiée et compétente », a conclu M^me^ Lemieux.

Source :

Marjolaine Perreault
Attachée de presse
Cabinet de la ministre d'État à la Culture et aux Communications
Tél. : 418 380-2310

Retour à la liste

Haut de page

© Gouvernement du Québec, 2007